



# Creissels

## Info

### Vie communale

Pages 2 à 11

### Vie associative

Pages 12 à 21

### Culture

Pages 22 à 26

### Patrimoine

Pages 26 à 30

### Communauté

Pages 30 à 31

### Etat civil

Page 31

### Bloc-notes

Page 32

Chers Creisselloises et Creissellois,

L'année 2024 arrive à son terme, comme chaque fin d'année, c'est le moment des bilans, l'occasion de faire le point sur les événements marquants survenus durant l'année et aussi d'évoquer les projets à venir pour notre commune.

Avant toute chose, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Barthès Nicolas médecin généraliste qui rejoindra le cabinet médical début 2025, aux côtés des deux cardiologues déjà en fonction et qui viendra remplacer Mr Edouard Le-grand qui n'a pas pu continuer à exercer dans notre village pour des raisons qui lui sont personnelles. Nous souhaitons au Docteur Barthès tous nos vœux de réussite et d'épanouissement auprès des citoyens de Creissels. Sa présence renforcera l'accès aux soins pour l'ensemble des habitants.

Sur le plan économique, le nouveau bar/restaurant du village, inauguré durant le premier semestre, poursuit sa transformation. La fermeture de la terrasse et l'installation de la climatisation permettront à son gérant de bénéficier d'un outil pleinement opérationnel dès le début de l'année prochaine. Ce lieu doit rassembler et contribuer à renforcer ce lien social si précieux qui nourrit l'âme d'un village.

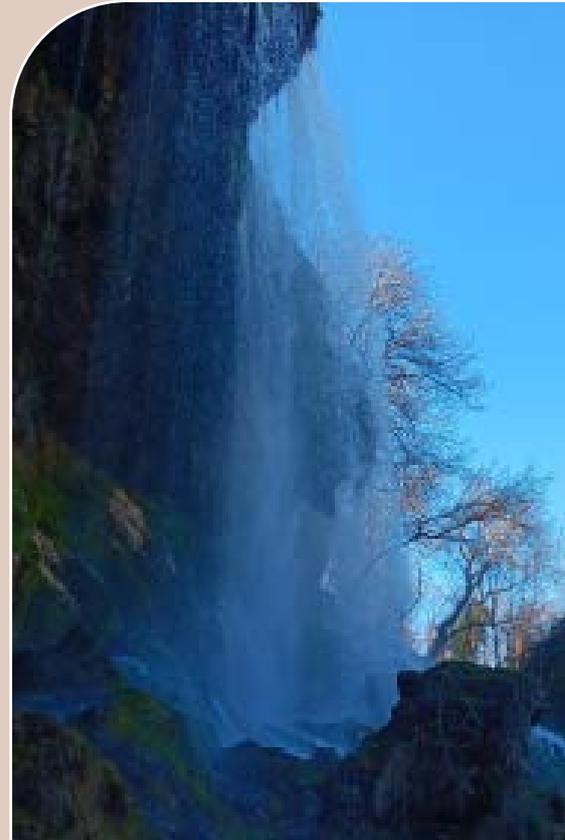
Par ailleurs, l'eau devient une question essentielle dans le contexte actuel du réchauffement climatique. La gestion en régie communale, avec un coût attractif du mètre cube et une distribution gravitaire (sans utilisation de pompes), est déjà un atout. Cependant en 2025, une réflexion collective sera engagée pour analyser plus finement les besoins et garantir une gestion durable et équitable de cette ressource vitale.

Comme toujours, notre engagement reste de faire progresser notre village dans le respect de son identité et de ses valeurs. Votre participation et vos idées sont essentielles pour réussir ensemble.

N'hésitez pas à vous impliquer dans les projets de la commune en nous faisant part de vos souhaits, de vos idées ou de tout autre besoin qui vous paraît légitime.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année et une nouvelle année 2025 pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Le Maire, Jean-Louis Calvet



## Bonne année 2025

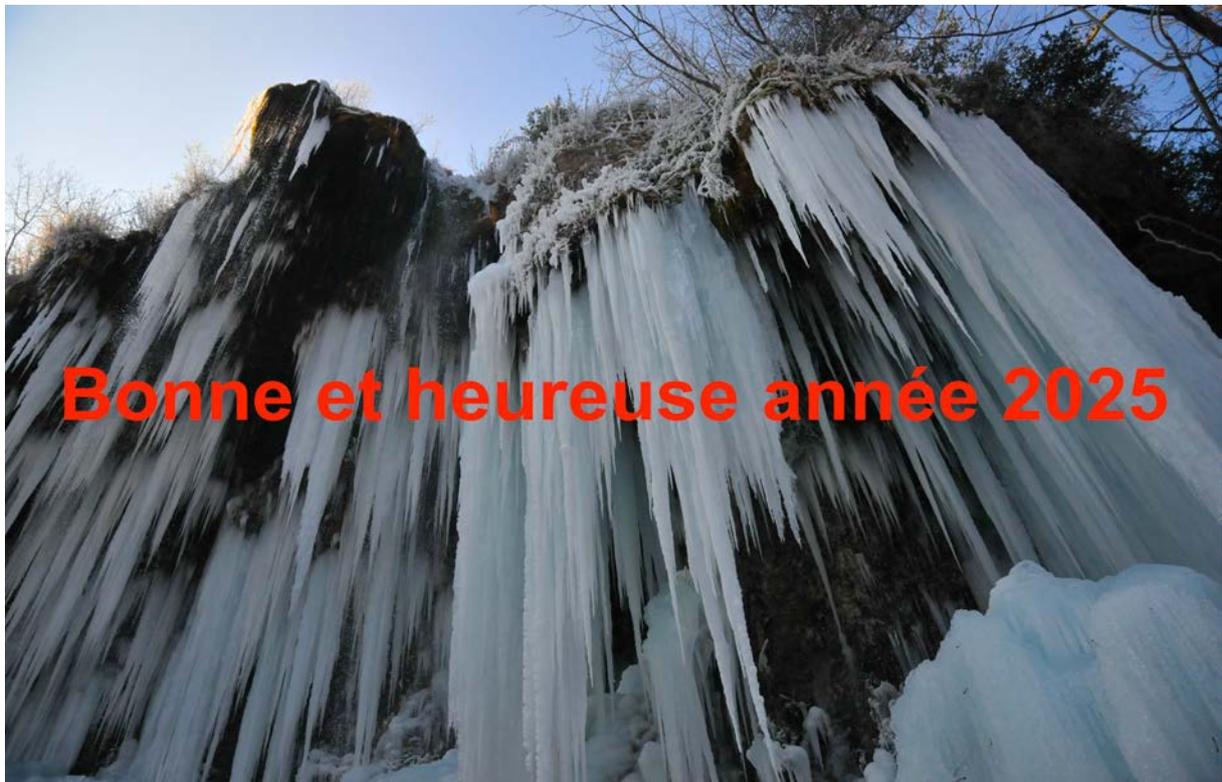
**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

En cette période de fêtes, symbole de chaleur et de rassemblement, nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse vivre des instants de paix, de partage et de sérénité, entouré de vos proches. L'année écoulée a pu apporter son lot de défis, mais elle a également témoigné de notre capacité à avancer ensemble, avec solidarité et résilience. Alors que 2025 s'annonce, elle porte en elle de nouveaux espoirs et de belles promesses.

Que cette nouvelle année soit pour vous une source de joie, de santé et de réussites. Qu'elle révèle chaque jour l'importance des petits gestes, qu'elle illumine vos chemins de sourires partagés et qu'elle renforce les liens précieux qui nous unissent en tant que communauté.

Au nom de tout le Conseil Municipal, nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour une année 2025 lumineuse, porteuse de bonheur, de prospérité et de sérénité.

**Très belle et heureuse année à toutes et tous !**



Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de : Roger Boudes, Jean Louis Calvet, François Diaz, Véronique Gandolfi, Daniel Neuville, Gilbert Rivière, et la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond VII - 12100 Creissels.

## Un grand 11 novembre.

Le 10 novembre 2024, sous la présidence du Maire de Creissels, nous avons célébré la cérémonie du 11 novembre, un moment empreint de solennité et de recueillement, en présence de nombreuses personnalités, allant de Mme la sous-préfète au vice-président du Sénat sans oublier de nombreux élus locaux et des représentants des institutions régaliennes.

Cependant, ce sont les enfants de l'école des Cascades de Creissels qui ont véritablement donné toute sa profondeur à cet événement. Avec une sincérité touchante, ils ont récité le poème Liberté de Paul Éluard, rappelant l'importance des valeurs qui unissent notre société. Leur lecture, empreinte d'espoir, a été suivie d'un lâcher de colombes, symbole universel de paix et de réconciliation.

Dans un contexte où les conflits, les divisions et les extrémismes menacent à nouveau nos libertés fondamentales, cette cérémonie a pris une signification particulière. Elle nous a invités à réfléchir non seulement aux horreurs des guerres passées, mais aussi aux défis actuels. Plus que jamais, il est crucial de défendre la tolérance, de promouvoir le dialogue et de rejeter fermement toute forme de radicalisme, quelle qu'en soit l'origine.

Le message porté par ces jeunes, par leur innocence et leur engagement, nous rappelle que l'avenir repose sur la capacité de chacun à cultiver la paix et à bâtir un monde où les différences deviennent des forces, et non des failles.



## Concours de photographie 2025

Nous renouvelons le concours de photographie sur Creissels, avec les mêmes consignes : de Creissels et de l'ensemble de son territoire et pas de personne.

Hiver, printemps, été ..... Que de beaux clichés nous attendent, alors préparez vos objectifs.

Envoyez-nous vos 5 photos avant le 15 septembre 2025 : veronique.gandolfi17@gmail.com

\*\*\*\*\*

## Un nouveau docteur à Creissels



La commune accueille à partir du 06 janvier 2025 le docteur Nicolas Barthès qui exerce en médecine générale, médecine manuelle ostéopathie et médecine du sport. Il recevra sa patientèle à son cabinet au 14 avenue des Comtes d'Armagnac. La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone.

« La commune lui souhaite la bienvenue, certaine du bon accueil que lui réserveront ses nouveaux patients. »

\*\*\*\*\*

## Imaginons Creissels en 2040

### Imaginer Creissels en 2040 : Une réflexion collective pour l'avenir

Lors du conseil municipal du 6 novembre 2024, nous avons décidé de lancer une grande réflexion sur les travaux et projets qui façonneront notre village dans les années à venir.

### Et si, ensemble, nous imaginions Creissels en 2040 ?

Quelles infrastructures, quels services, quelle vie locale rêvons-nous pour demain ?

### Un avenir à construire

Plusieurs défis majeurs nous attendent :

- La rénovation de la salle des fêtes, pour un lieu plus moderne et accueillant.
- La mise à jour du service d'eau, essentiel pour garantir sa qualité, sa durabilité et traçabilité.
- La transition écologique des bâtiments municipaux, pour réduire notre empreinte carbone.
- Une meilleure gestion des déchets, en phase avec les enjeux environnementaux.

Ces projets, parmi d'autres, nécessitent une planification réfléchie. **Mais que souhaitons-nous vraiment pour Creissels ?** C'est ensemble que nous établirons des priorités, afin de guider non seulement l'équipe municipale actuelle, mais aussi celles qui prendront le relais dans les années à venir.

### Exprimez vos idées dès maintenant !

Dans quelques jours, une nouvelle étape de cette réflexion débutera grâce à l'application **Illiwap**. Vous y trouverez une **boîte à idées**, où chacune et chacun pourra partager ses propositions et contributions pour construire le Creissels de demain.

Nous comptons sur vous pour faire entendre votre voix et imaginer, ensemble, un cadre de vie toujours plus agréable, durable et solidaire.



**France services** est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs [services publics](#). En septembre 2024, il en existe 2 840, où environ 7 000 conseillers sont à l'écoute des usagers. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire et accessibles à moins de 30 min par la population. A Creissels, Amandine et Marie-Line vous informent en mairie pendant les heures d'ouverture.

## **France TITRES (préfecture)**

Un engin agricole et/ou forestier doit être obligatoirement immatriculé comme les autres véhicules. Cette obligation concerne tous les matériels agricoles roulants :

- Tracteur agricole (TRA) à roues ou à chenilles,
- Machine automotrice genre agricole (MAGA), par exemple une moissonneuse batteuse,
- Véhicule agricole remorqué (REA) dont le PTAC (Poids total en charge du véhicule) : poids maximal autorisé, c'est-à-dire poids du véhicule et de ce qu'il transporte (personnes, marchandises, etc.). Correspond à la masse maximale autorisée ou MMA. Information disponible sur le certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule (rubrique F2) est supérieure à 1,5 tonne. Il s'agit des catégories R (remorque et semi-remorque : benne, plateau, porte outils, etc.) et S (machine et instrument agricole remorqué : pulvérisateur, rouleau, semoir semi porté par exemple).

Cependant, les obligations diffèrent selon 2 critères :

- Le véhicule appartient à un particulier ou est rattaché à une exploitation agricole, forestière ou à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma).
- Le PTAC : PTAC : Poids total autorisé en charge du véhicule ou de la remorque.

La plaque du constructeur doit porter de manière apparente le nom de celui-ci ou sa marque ou le symbole qui l'identifie, le type, le numéro d'ordre dans la série du type et les caractéristiques de poids du véhicule.

Si le véhicule ou matériel agricole a un PTAC : PTAC : Poids total autorisé en charge supérieur à 1,5 tonne, la plaque de constructeur doit aussi comporter l'adresse du constructeur.

A noter que les véhicules agricoles, comme tout véhicule automoteur, et la remorque, même non attelée, doivent être couverts par une assurance de responsabilité civile. En cas de contrôle, une attestation d'assurance doit être présentée.

Aussi, pensez à regarder si les tracteurs hérités ou « dormants » soient bien en règle. Vous ne pouvez pas les vendre sans certificat d'immatriculation.

## **France RENO.V.**

La demande de subvention doit se faire avant les travaux.

L'éligibilité à la prime est conditionnée à un dépôt du dossier de demande de subvention avant le démarrage des travaux. Sur le site de Ma Prime Renov.

Par ailleurs, à partir du 15 mai 2024, la fourniture d'un compromis de vente lors du dépôt d'une demande de prime est autorisée, la production d'un justificatif de propriété restant requise pour obtenir le versement de la prime.

En outre, le professionnel avec lequel vous réalisez un devis et envisagez de faire les travaux de rénovation énergétique doit OBLIGATOIREMENT être certifié RGE.

Sans respect de ces conditions France Services ne peut pas vous aider à réaliser votre dossier qui sera automatiquement rejeté par France RENO.V. Il n'y a aucune dérogation possible !

## **PRIME VELO.**

La prime-vélo de l'état est depuis 2024 valable pour les vélos neufs et d'occasion contrairement à la prime région Occitanie qui elle n'est valable que pour l'achat d'un vélo Neuf.

Si vous voulez, bénéficier des deux primes (montants différents en fonction de vos revenus imposables), vous devez acheter une Vélo électrique Homologué et marqué NEUF.

## Illiwap

L'équipe municipale a décidé d'offrir à toutes les creisselloises et creissellois un nouvel outil de communication. Il s'agit d'un outil facile d'accès et disponible sur toutes les plateformes, ordinateur et internet, tablette, smartphone. Pour la charger, il suffit simplement de taper illiwap dans le moteur de recherche de votre navigateur ou de charger l'application mobile dans votre smartphone. Cette application permet d'une part de recevoir des informations institutionnelles de la part des services de la mairie de Creissels, mais également vous permettra de nous faire remonter des informations grâce à la boîte à idée ou au signalement. Enfin, nous offrons à l'ensemble des associations creisselloises la possibilité d'avoir un compte gratuit pour diffuser des informations internes à l'association.

Cette application est gratuite et vous y trouverez également l'ensemble des informations disponibles sur le site web de la mairie et la borne située devant la mairie.

En quelques mots, illiwap est l'application citoyenne de référence sur le territoire français. Illiwap permet d'alerter et d'informer les habitants en temps réel, de favoriser la participation citoyenne et de mettre en lumière tous les événements de la commune.

Illiwap permet de répondre à 3 besoins essentiels pour la gestion de notre communication citoyenne :

- informer et alerter au quotidien
- favoriser la participation citoyenne
- développer l'attractivité de notre territoire.

Pour télécharger Illiwap sur internet : tapez illiwap dans votre moteur de recherche et sur votre smartphone chargez l'application.

The image shows a screenshot of the official website of the Mairie de Creissels. At the top left is the municipal coat of arms. The navigation menu includes 'Votre mairie', 'Actualités', 'Agenda', 'Participer', 'Services', and 'Contact'. The main banner features the slogan 'Restons connecté' above an illustration of a village. Below this, the text 'Scannez le QR code' is displayed above a large QR code. At the bottom, a promotional banner reads 'SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !' and lists three benefits: '100 % GRATUITE', 'SANS INSCRIPTION', and 'SANS PUBLICITÉ', accompanied by icons of a smartphone, hands, and a megaphone.

## Les Travaux à Creissels

### **STOP aux violences physiques et morales :**

L'outrage à agent est un acte commis à l'égard d'une personne chargée d'une mission de service public et qui nuit à la dignité ou au respect dû à sa fonction. Selon les termes de l'article 433-5 du code pénal, sont considérés comme des outrages notamment :

- les insultes orales,
- l'envoi d'objets ou de lettres d'insultes,
- les menaces orales ou écrites,
- les gestes insultants ou menaçants (les violences physiques sont punies comme des coups et blessures).

L'outrage à une personne chargée d'une fonction publique ou une personne dépositaire de l'autorité publique constitue un délit.

La procédure est conduite devant le tribunal correctionnel.

Donc, nos employés municipaux sont amenés à réaliser des travaux dans notre commune, voiries, tailles, entretien des espaces verts... en fonction de la saison, ces travaux peuvent être réalisés entre 7 et 18h.

Nos employés municipaux sont aux services de notre collectivité, merci de les respecter.

### **Nuisances sonores**

Sauf dérogation, les travaux bruyants sont interdits à l'intérieur des immeubles comme sur le domaine public, en tous lieux et aux horaires suivants : Avant 7 heures et après 22 heures les jours de semaine ; Avant 8 heures et après 20 heures le samedi ; Les dimanches et jours fériés.

### **Voirie 2024**

Lescalet et Laumède. Attribution du marché public le 22 juillet 2024 à Sévigné. Les travaux sur le quartier de Lescalet ont été réalisés pour 23 654.88€ TTC. La réhabilitation de la voirie et des trottoirs sur l'avenue de Laumède est programmée pour le premier trimestre 2025 pour une somme de 26 419.32€ TTC.

### **Boulodrome**

Depuis mai 2024, les travaux de remplacement des plaques amiantées et de la toiture ont été achevés. Une nouvelle installation, équipée de panneaux photovoltaïques, est désormais en place. Cependant, nous sommes toujours en attente de l'intervention des services d'Enedis pour effectuer le raccordement au réseau électrique.



# Vie communale

## **Aire de covoiturage**

Une aire de covoiturage a vu le jour au niveau du boulodrome sous les ateliers municipaux. Elle a été réalisée par les agents du service technique de la Mairie. L'éclairage public a été réalisé par la Sdel pour un montant de 12 885€ TTC.



## **Eau et assainissement**

Réseaux AEP rues Dupont et Aigoutal, ces travaux ont été attribués et réalisés par SA2P pour un montant de 141 600€ TTC.

Issis et réseaux, l'estimation des travaux s'élève à 175 000€ HT auquel il faut rajouter 13 387.50€ pour le Maître d'œuvre. Projet en cours d'étude et à intégrer dans le budget 2025.

## **L'art des saisons**

Les travaux prévus pour la fermeture de la terrasse du café ont été réalisés. La véranda, la toiture et les menuiseries extérieures ont été posées par l'entreprise Angles. Le placo dalle sur plot par l'entreprise Noual et la peinture par l'entreprise Arles. Le montant de ces travaux s'élève à 63 318.74€ TTC.

## **Aire de retournement et arrêt bus St Martin**

Ces travaux ont été estimés par le maître d'œuvre à 105 005.28€. Le dossier en attente d'un marché public et la Commission finance de la Communauté des Communes de Millau Grand Causse a attribué un fonds de concours de 45 000€.



## Tennis

Le projet de la couverture des terrains de tennis avec des panneaux photovoltaïques avance. La société Solskins7 (filiale de Orkane) a lancé les consultations en octobre 2024 pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2025.

## Borne de rechargement pour voiture électrique.

La mairie de Creissels a décidé d'installer deux bornes de recharges électriques sur le parking de la salle des fêtes. La réalisation pourra se faire à l'aide d'une subvention obtenu auprès du SIEDA (Syndicat d'énergies de l'Aveyron). Nous sommes dans l'attente d'une réponse d'Enédis concernant la partie technique à savoir si nous disposerons de borne à charge lente ou rapide.

## Communication institutionnelle

Une borne interactive a été installée devant la salle voutée de la mairie et sera mise en service prochainement. Vous pourrez y retrouver toutes les informations de la mairie. Elle sera en accès libre. Cette borne sera liée au site internet communal et à l'application Illiwap qui sera disponible en fin d'année 2024. Toutes les informations institutionnelles seront présentes sur l'ensemble des moyens de communication que la Mairie met à votre disposition.

\*\*\*\*\*

## L'eau à Creissels

### L'eau, un véritable enjeu pour l'avenir de notre commune.

Bien que Creissels bénéficie aujourd'hui de plusieurs sources, il est légitime de se demander : que se passera-t-il dans 10, 20 ou 30 ans ? Actuellement, l'eau qui alimente nos robinets provient de deux captages principaux, ceux de Laumède et du Boundoulaou, acheminée à partir de nos réservoirs de stockage. Pour rappel, Sur nos trois réservoirs, deux sont des années 1950 : R2 capacité de 150 m<sup>3</sup> et R3 Capacité de 120 m<sup>3</sup>, le réservoir R1 datant des années 1970 a une capacité de 500 m<sup>3</sup>. Nous avons également un réservoir en commun avec la commune de Saint-Georges-de-Luzençon au-dessus du site des Charmettes d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> alimenté par la source du Boundoulaou. Il fournit en besoin en eau le hameau de Issis ainsi que les Parcs d'activités de Saint-Martin et Route de Saint-Affrique et l'avenue Jean Monnet. Il représente 30 % du volume de distribution de la commune.

Nos équipes municipales veillent au maintien de notre réseau d'eau, mais malgré leur efficacité, nous dénombrons encore de l'ordre de 30% de perte d'eau liée à des canalisations défectueuses.

# Vie communale

Mais grâce à leur travail efficace ce chiffre est passé de 55% à 30% de perte en 4ans. Donc dans les années à venir, nous allons continuer à améliorer notre réseau de distribution en recherchant et réparant les fuites.

Cependant, ces infrastructures ne suffiront pas à couvrir pleinement les besoins de notre commune, en particulier en cas de crise. Cette réalité nous invite à anticiper et à réfléchir collectivement à l'avenir de notre gestion de l'eau.

C'est pourquoi, dès 2025, une réflexion approfondie sera engagée pour repenser notre approvisionnement en eau, mieux anticiper les crises et renforcer nos capacités. Parallèlement, des évolutions administratives viennent modifier nos habitudes de consommation, nous poussant à adopter des pratiques plus responsables et durables.

La gestion de l'eau est un défi collectif, et nous comptons sur votre implication pour construire ensemble des solutions adaptées à notre commune et aux générations futures.

## **Évolution de la facturation en eau potable à partir de janvier 2025.**

Prévue par la loi de finance 2024 qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la réforme des redevances des agences de l'eau vise à valoriser les efforts des collectivités pour rendre performants leurs systèmes d'épuration et leurs réseaux d'eau potable, et à rééquilibrer les contributions entre les usagers tout en incitant à une utilisation plus responsable de la ressource. Le nouveau dispositif permettra également de financer les dépenses supplémentaires liées au Plan eau. Tous les redevables sont concernés.

*Ce qui est supprimé :*

- La redevance de pollution domestique ;
- La redevance de modernisation des réseaux de collecte ;
- La prime pour épuration versée aux collectivités.

*Ce qui est nouveau :*

- La redevance pour consommation d'eau potable, payée par les abonnés domestiques et les industriels en fonction des volumes d'eau potable consommés ;
- La redevance pour performance des réseaux d'eau potable, payée par les collectivités et modulée en fonction de la maîtrise des fuites d'eau et de la connaissance de l'état du réseau et répercutée sur la facture des abonnés en fonction des volumes d'eau potable consommés ;
- La redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif, payée par les collectivités et modulée en fonction de l'efficacité de la dépollution urbaine et répercutée sur la facture des abonnés en fonction des volumes d'eau usées reversés.

*Fin de la mensualisation du service Eau et Assainissement.*

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aveyron (DDFIP) n'est plus en mesure de traiter les fichiers de prélèvements mensuels. Cette décision, qui est imposée à la commune de Creissels va l'encontre des souhaits des services municipaux et des élus. Cela implique que la mairie de Creissels est dans l'impossibilité de proposer le service de mensualisation avec régularisation annuelle comme par le passé. Ce service était fortement apprécié mais ne sera plus disponible. Ainsi chaque abonné recevra deux factures semestrielles (Janvier et Juillet).

**\*\*\*\*\***

## **Informations pratiques**

### **Jardin et parking**

Nous avons sur la commune de Creissels des jardins et des garages en location, si vous êtes intéressés contacter le secrétariat de la mairie. Ci-dessous les propositions et leur tarif.

Pour les jardins potagers, d'une superficie de 80m<sup>2</sup>, la demande est à faire par mail à la mairie tout au long de l'année. La commission d'attribution se déroule en février (24 jardins à Jourdaleng pour 30€/an et 10 jardins à Buech pour 100€/an)

Pour le parking sous-terrain près de la mairie, la demande est à faire par mail à la mairie. 16 garaques à 55€/mois et 1 garaque pour les 2-roues à 27.83€/mois.

# Vie communale

**A partir de vos 16 ans, pensez à vous faire recenser dans votre mairie ou sur <https://www.service-public.fr/>**

C'est un acte obligatoire et nécessaire pour pouvoir passer un examen ou encore pour faire la journée Défense et Citoyenneté. Si vous vous faites recenser dans les délais vous serez convoqué avant vos 18 ans ce qui permettra qu'on vous délivre le permis de conduire si vous le passez avec succès.

Comment se faire recenser ?

En se rendant à la mairie avec les documents obligatoires :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

## Démarchage – Mendicité - Colportage

La mairie n'encourage aucun démarchage.

Personne ne peut se prévaloir d'un accord ou d'un mandat de la mairie de Creissels afin de réaliser du porte-à-porte pour vous vendre tel ou tel produit ou service. En cas de sollicitation à votre domicile, n'ouvrez pas la porte et prévenez le commissariat de police au 05 81 37 22 00 ou la gendarmerie au 05 65 61 43 80.

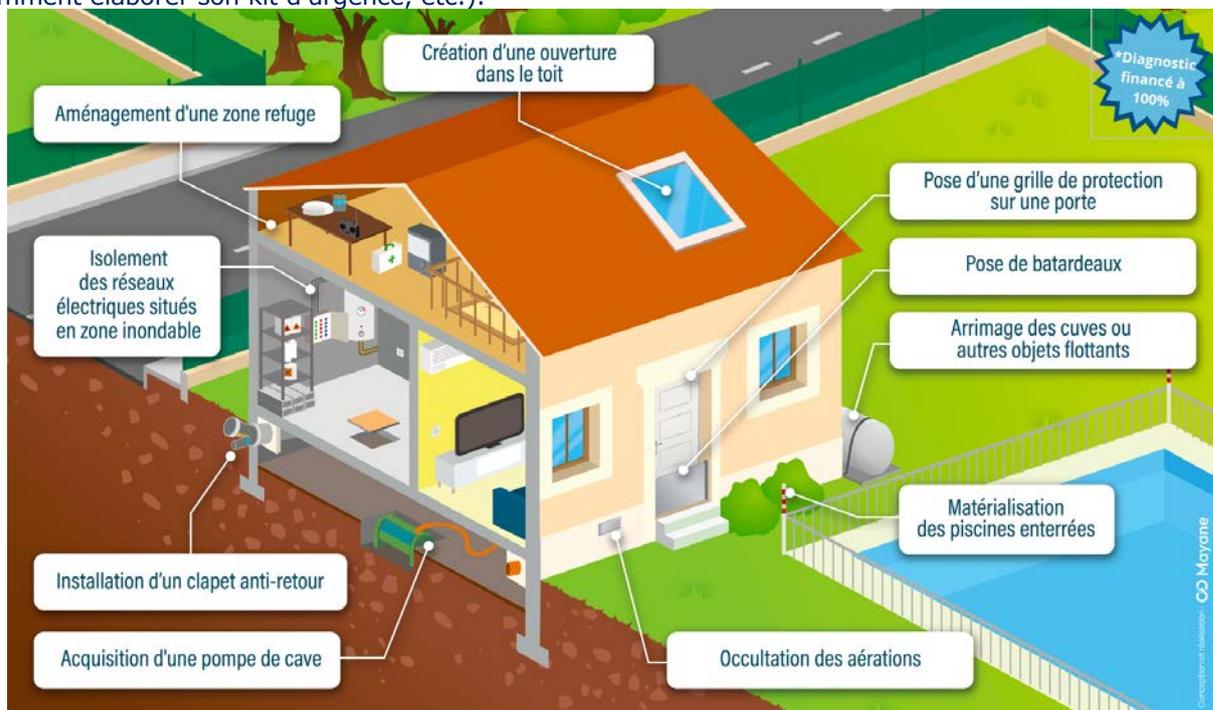
Soyons vigilants !

## Opération Tarn'Alabri pour réduire la vulnérabilité de son bien aux inondations

Le dispositif Tarn'Alabri démarre sur la commune !

Porté par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont, en partenariat avec la Mairie, le dispositif Tarn'Alabri prévoit un accompagnement gratuit des propriétaires, des gestionnaires d'habitations, d'entreprises ou de campings situés en zone inondable.

Le diagnostic, financé à 100%, permet d'évaluer le risque par un expert, puis d'apporter des solutions de protection structurelles et organisationnelles, adaptées à l'exposition du bien (batardeaux, rehausse des installations électriques, informations relatives à la gestion de crise, comment élaborer son kit d'urgence, etc.).



Les aménagements proposés lors du diagnostic font également l'objet de subvention pour leur mise en œuvre, jusqu'à 80 % du montant total des travaux.

**Pour joindre le Syndicat Tarn-amont et vous inscrire dès à présent :07.56.10.92.31 / [alabri@tarn-amont.fr](mailto:alabri@tarn-amont.fr)**

## Nouveauté 2025 à Creissels

Création de Monsieur CARNAVAL : appel à bénévoles et aux dons de matériaux. « DAF » vous attend pour créer ensemble à partir de rebuts et de matériel de récupération (grillages, cartons, bois ...) notre Monsieur CARNAVAL pour notre nouvelle édition 2025 !

Au-delà du projet de création, c'est surtout la volonté de tisser ou de retisser du lien entre tous les habitants !

Pour participer à ce beau projet et pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie ou par mail : ape.ecoledescascades@gmail.com ou comitesdesfetescreissels@gmail.com.

A très bientôt, Carnavalement vôtre !

\*\*\*\*\*

## APE école des Cascades

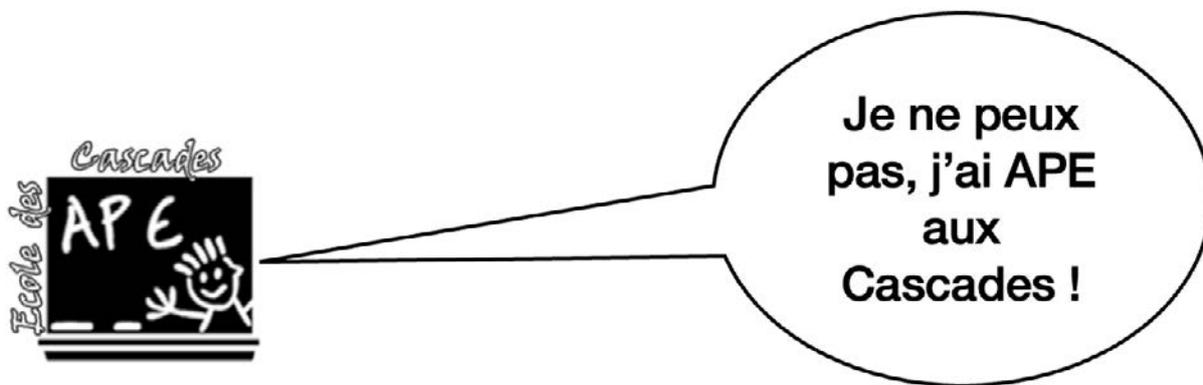


Figure incontournable de la vie creisselloise, l'APE aborde avec enthousiasme sa 35<sup>ème</sup> année depuis sa création ! Le bureau nouvellement constitué par des Mamans\* sur-motivées vous concocte une saison 2025 aux petits oignons et riche en couleurs !

On vous en parle ? C'est parti...

Un nouveau partenariat avec le Comité des Fêtes, des dimanches dansants pour toutes et tous, le retour du Carnaval, le traditionnel Vide-Greniers, le Quine, le Spectacle et un florilège d'idées en maturation sous le chapeau.

A noter dans vos agendas pour nos rendez-vous en 2025 :

- Thés dansants : le 12 janvier avec Yves Frayssinet et le 9 mars avec le groupe Zodiac,
- Carnaval et un bal costumé : le 15 février en partenariat avec le Comité des Fêtes,
- Vide-greniers : le 13 avril (inscriptions les 29 et 30 mars).

Nous remercions toutes les équipes de la mairie de Creissels pour leurs soutiens sans faille, le comité des fêtes pour leur confiance, les bénévoles pour leur aide précieuse, les enseignants et leur équipe pour leur investissement au quotidien et les enfants qui ne cessent de nous émerveiller et nous permettent de nous rassembler !

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ape.cascade>

\* Association non-générée tous les papas sont les bienvenus !



\*\*\*\*\*

## **Bibliothèque municipale**

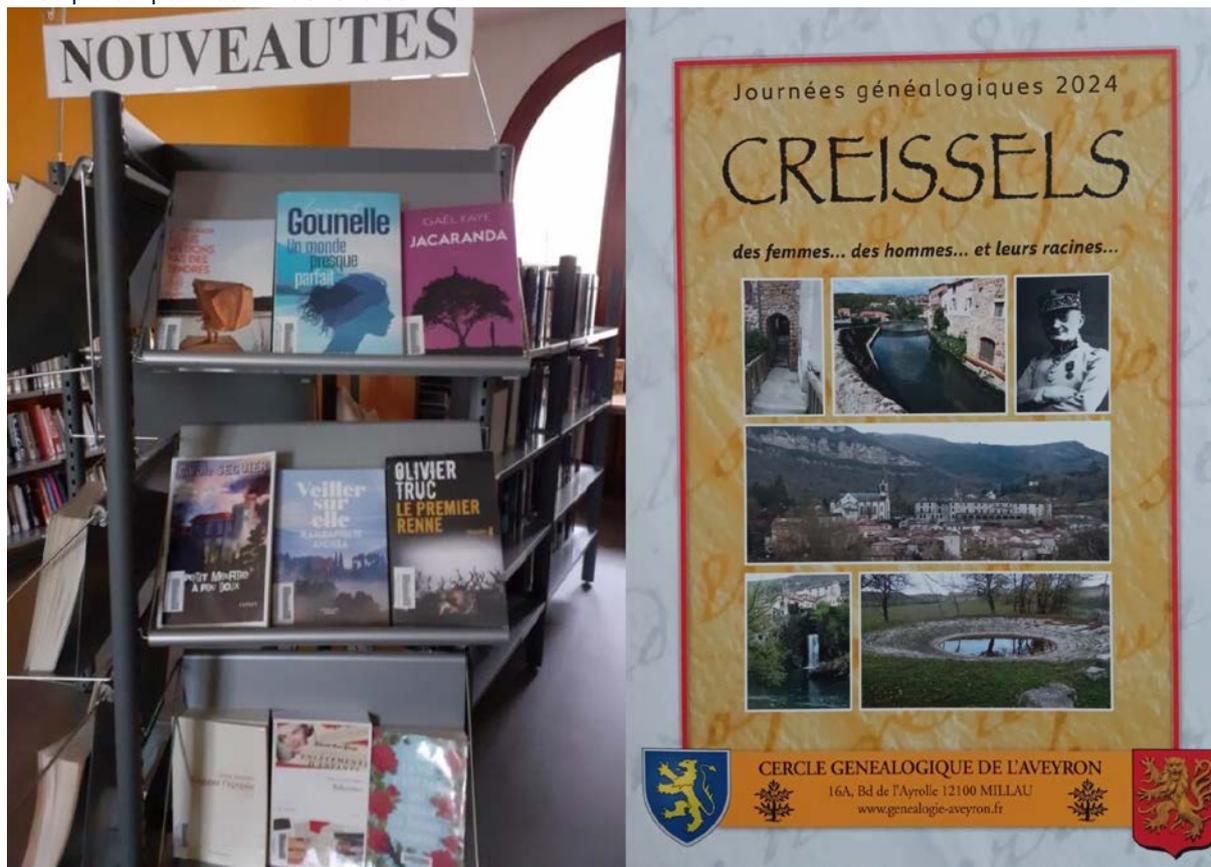
3 Place du Baoumas, 12100 Creissels

Horaires d'ouverture : lundi 17h à 19h - Mercredi 16h à 18h30.

La bibliothèque a repris ses activités début septembre. L'école et le centre de loisirs reviennent une fois par mois. Les enfants empruntent des livres avec plaisir, ils écoutent les histoires racontées par les bénévoles.

Cette année, il a été acheté 105 livres. En plus, tous les mois, il est commandé des livres nouveaux à la bibliothèque de prêt de l'Aveyron à Rodez. Vous trouverez des romans, des policiers et des romans du terroir. Ils sont sur le présentoir que vous voyez sur la photo jointe. Au total ce sont près de cinq

mille livres qui sont à votre disposition gratuitement. Vous êtes plus de 500 lecteurs à être accueillis avec plaisir par nos 14 bénévoles.



Depuis le 1er décembre, le livre « Creissels, des femmes... des hommes... et leurs racines » édité par le cercle généalogique de l'Aveyron est accessible à la vente à la bibliothèque.

\*\*\*\*\*

## Le Club des Aînés de Creissels

Une année 2024 bien remplie au Club des Aînés de Creissels.

Le 24 janvier, a eu lieu notre Assemblée Générale, le bilan et le compte de résultat ainsi que le rapport d'activités de l'année 2023 ont été approuvés ; Paule Allard et Geneviève Schmitt, ont été élues respectivement présidente et trésorière. Francine et Christiane, aidées de Michel sont toujours aussi dévoués pour distribuer les flyers et organiser les quines. Cette première rencontre se fait traditionnellement autour de la galette des Rois offerte par le Club. De nombreuses activités tout au long de l'année :

- 28 février, le repas aux Coopérateurs a été très apprécié.
- 29 mars nous nous sommes retrouvés au restaurant l'Atalante (restaurant d'application du Lycée Professionnel de Millau), le repas confectionné et servi par les élèves a été comme toujours délicieux.
- 3 avril, quine des fleurs (offert par le Club) suivi d'un goûter ; chaque adhérent est reparti avec un magnifique géranium.
- 26 avril, nous avons déjeuné au restaurant Capion : un moment festif.
- 24 mai, visite de la caserne des pompiers de Millau : les bâtiments, les camions, les ambulances, les bateaux, plus aucun secret pour nous !!! La grande échelle a même été dépliée, impressionnante cette grande échelle !
- 20 juin, repas à Creissels, au nouveau restaurant « l'art des saisons ».
- 25 septembre, le restaurant Côté Marché, pour déguster des moules et des frites nous a accueillis. En sortant du restaurant une visite guidée au musée de Millau s'imposait. Des anecdotes, des souvenirs nous ont été racontés par des adhérents lors de « la partie mégisserie et ganterie » : que d'émotions !!!
- 16 octobre, repas au restaurant les Coopérateurs,
- 6 novembre, Assemblée Générale extraordinaire : non renouvellement de l'adhésion à la Fédération aveyronnaise de Générations Mouvement à partir du 01/01/2025, changement de nom du

# Vie associative

club qui devient officiellement, Club des aînés de Creissels, adhésion à la MAAF à partir du 01/01/2025 et modification des statuts. Vote à l'unanimité.

- 13 novembre a eu lieu le quine des chocolats, suivi d'un goûter... offerts par le Club.
- 12 décembre, repas de fin d'année au restaurant Capion, moment tellement agréable !

Les adhérents apprécient l'ensemble des moments conviviaux et nous sommes, à chaque fois, entre 30 et 40 à y participer. De même, les activités du club ont repris à partir du 3 septembre :

- Le Qi Gong et le Tai chi chuan qui sont enseignés par Charlène, les mardis de 10 h à 11h et de 11h à 12h (salle du Prieuré) Renseignements au 06 21 82 20 82
- L'APA (Activités Physiques Adaptées), tous les jeudis de 10h45 à 11h30, avec Maëva ; salle Prieuré ;
- Les jeux de société, proposés par l'association Crayons de Couleurs, tous les 15 jours, le jeudi de 14h30 à 16h30, une après-midi de détente. Ces jeux permettent de stimuler la mémoire visuelle et la concentration. Le club offre cette activité « jeux » à ses adhérents.
- La belote, tous les vendredis de 14h à 17h, se joue entre passionnés.

Pour tous ces déplacements un covoiturage est organisé à partir du parking de la salle des fêtes. Toutes ces activités se déroulent dans des salles prêtées par la Mairie de Creissels. Notons que le cinéma de Millau organise, chaque mois une séance à 4€ pour les seniors, le jeudi à 14h30, et propose un moment d'échanges autour d'un café ou d'un thé.

Prenez bien soin de vous. Belle et douce année 2025, Geneviève



\*\*\*\*\*

## Association Crayons de couleur

Nos activités durant l'année 2024.

Nous avons fait un point sur la ludothèque autogérée du Lieu-Dit à Saint-Affrique. Jeunes et moins jeunes se retrouvent avec plaisir pour jouer. Ils prennent soins des jeux et nous allons essayer de compléter cette petite ludothèque.

A la demande de l'association des Amis du Vieux Camarés, nous avons participé au vide grenier du 8 mai, avec les jeux en bois. Les enfants, les familles ont plaisir à venir jouer ensemble, le soleil était de la partie, belle journée !

En juin, après-midi jeux en bois, derrière la Tour du Viala du Pas de Jaux. Les familles ont passé une bonne après-midi.

Le 6 juillet, à Belmont sur Rance, nous étions à la fête organisée par le foyer de vie de la maison d'accueil spécialisée pour personnes handicapées (A.B.S.E.A.H.). La pluie nous a obligés à nous mettre à l'abri avec les jeux en bois et les jeux de société. Les rires et l'enthousiasme de tous, nous ont fait oublier le mauvais temps.



## La société communale de chasse SAINT HUBERT de CREISSELS



La société communale de chasse Saint Hubert de Creissels poursuit ses diverses activités.

Serge Connes, notre ami, vice-président de la Diane Saint-Hubert de Creissels, n'est plus ! Né le 14 novembre 1950 à Saint-Affrique, fervent passionné de nature, donc de la chasse, il a assuré, avec tous nos anciens, la gestion de la maison Claude Bouviala, depuis la transformation de la pisciculture, accompagnant les importants travaux, s'attachant à répondre aux diverses demandes des nombreux usagers désireux d'organiser des fêtes locales et familiales dans ces beaux locaux, son caractère ferme permettant d'éviter toutes dérives, respectant les règles de l'association. Exemple de courage dans la lutte contre sa terrible maladie, dont il tenait sereinement informé de l'évolution tous ses amis du bureau, il a donc œuvré jusqu'au bout, au sein de la Diane Saint-Hubert, afin de régler, avec courage, honnêteté et totale abnégation, les situations parfois délicates, susceptibles de nuire à la poursuite de nos activités. Nous tous, ses amis de la chasse, saluons l'Homme courageux, disponible et généreux ne comptant jamais son temps. Il aura un successeur, certes, mais nous ne le remplacerons jamais.

L'évolution de la situation actuelle permet de prévoir la poursuite, pour la saison à venir, des diverses activités de la Diane Saint Hubert de Creissels : non seulement notre mission d'intérêt général de régulation des populations de sangliers et de chevreuils, dévolue au nom de l'Etat à la Fédération Départementale des Chasseurs par Monsieur le Préfet se poursuit, mais encore la chasse au petit gibier a repris confortée par les divers lâchers de perdreaux et de faisans.

A noter la rigoureuse prise en compte par les pratiquants de toutes les mesures de sécurité non seulement pour les chasseurs mais aussi pour l'ensemble des usagers de la nature. Depuis plusieurs années de tels comportements président à la conduite des actions de chasse, collectives lors des battues ou individuelles concernant le petit gibier. L'accent porte aujourd'hui tout particulièrement sur la passation de consignes précédant la battue par le directeur de l'opération : positionnement de chaque participant, chargement de l'arme uniquement lors de l'arrivée au poste et déchargement dès l'arrêt de la battue avant de quitter le poste, détermination et respect des angles de tir vis-à-vis des chasseurs et des diverses constructions et interdiction absolue de tout déplacement avant la fin de l'opération, enfin port d'un vêtement de couleur orange. Par ailleurs, dans ce même esprit, l'ensemble des chasseurs a suivi ou doit suivre la formation obligatoire dispensée par des techniciens de la fédération départementale lors de plusieurs soirées thématiques.

Il convient de signaler certains « travaux » qui ont mobilisé les volontaires sur le Larzac cet été, commune de Creissels, tels que le recensement de mares d'abreuvement de l'ensemble de la faune sauvage (gibier, abeilles, renards etc.).

Nous remercions également l'ensemble des propriétaires fonciers qui continuent à mettre à la disposition de la Diane leurs terrains, nous autorisant ainsi à pratiquer notre sport favori. Ils attendent en retour des chasseurs politesse et respect du milieu.

Notez l'organisation de notre quine traditionnelle le 21 décembre à 20h30 à la salle des fêtes de Creissels (plus de 40 lots vous y attendent).

Enfin nous présentons à nos édiles ainsi qu'à toute la population creisselloise, nos vœux les meilleurs pour l'année 2025 : que l'harmonie présidant à nos relations perdure et même se développe.

A noter que notre assemblée générale annuelle se tiendra en juillet prochain favorisant l'organisation de nos activités traditionnelles dans l'intérêt de la nature et de chacun d'entre nous : chasseurs, promeneurs et agriculteurs.

Le bureau de l'association.



# Vie associative

## Cant'ART

Chers amis Creissellois,  
Déjà les premiers jours de décembre, voici venue la période du bilan, éminemment positif, pour notre 5ème stage de chant grégorien, qui s'est tenu du 17 au 24 août 2024.

Les journées commencent avec une préparation physique et vocale et s'enchaînent de répétitions, de conférences, d'apprentissages théoriques et de cours de chant, individuels ou en petit groupes.

Pour clôturer cette semaine de stage, deux concerts ont été donnés à La Couvertoirade et Creissels. Le concert dans notre église saint Julien a particulièrement été bien réussi. Durant cette dernière soirée, public et chanteurs se sont retrouvés au Prieuré pour partager le buffet de l'amitié !



Le stage de l'été 2025 est déjà sur les rails et souhaitons-lui encore une belle réussite !  
À l'orée de la nouvelle année, notre association Cant'ART adresse ses remerciements chaleureux et ses bons vœux, à tout le conseil municipal de Creissels et à son maire ainsi qu'à tous les lecteurs du présent bulletin !

Pour Cant'ART, Brigitte Lazarevic, 06.63.05.10.48, 16 rue du Moulin-Haut, 12100 Creissels

\*\*\*\*\*

## Les Amis Creissellois

L'association Les Amis Creissellois a vu le jour grâce à une collaboration inattendue entre des personnes unies par leur attachement à notre village. Depuis sa création en début d'année, cette nouvelle association a déjà organisé deux événements. Après la soirée de retrouvailles du 13 avril 2024, une petite délégation d'adhérents s'est retrouvée le samedi 31 août 2024 au stade de Saint-Martin-de-Pris pour une journée de pétanque et de grillades. Ce fut un franc succès, à renouveler !

Tous les membres de l'association ainsi que leurs adhérents vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine !



## PETANQUE CREISSELS : une année d'exception

En cette fin d'année 2024, faisons le point sur les résultats sportifs de la saison qui vient de s'écouler.

Au palmarès du club, déjà bien fourni, vient s'ajouter non pas un, ni deux mais 3 titres de Champion d'Europe. Deux décrochés par Aurélie Bories en juin à Genève catégorie Seniors pour le Tête à tête Féminin et le Doublette féminin. Et le troisième par Lou Labarthe sur les terres espagnoles en octobre catégorie Juniors pour le Triplette Féminin.

Une première pour un club amateur !

Dans le département, les années s'enchaînent et se ressemblent puisqu'en Aveyron, le club remporte 8 championnats (en Sénior: Doublette féminins, Doublette Masculins, Doublette mixtes, Triplette mixtes, Tête à tête féminin, Tête à tête masculin / en Juniors: Tir de précision et Triplette), une seconde place en Triplette masculins et 3 troisièmes place (Doublette féminins, Doublette mixtes et Doublette jeunes).

Félicitation à ce cru d'exception composé en Seniors Féminins par Camille Agrinier, Sophie Fournier, Aurélie Bories, Inès Barreiros et Jennifer Boutonne. En Seniors Masculins par Simon Guyard, Yannick Bors, Nicolas Pawlowski, Maxime Vanel et Dorian Guilhem. Ainsi qu'à nos 4 juniors qui clôturent leur parcours en beauté: Lou Labarthe, Mathis Merlin, Noah Breton, Lorenzo Debard. Souhaitons leur tout autant de réussite l'an prochain en Seniors."

Cordialement, Anaïs. Chargée de communication du club Pétanque de Creissels.





## La Belote Creisselloise

L'Association La Belote Creisselloise organise des concours de belote tous les mardis. Cette année, ils se déroulent tous les quinze jours à la maison de la chasse à Creissels.

Celui du mardi 3 décembre était plus particulier car lors de son assemblée générale, le bureau et les membres présents avaient décidé, à l'unanimité, de le dédier au Téléthon. Ce sont 38 équipes qui ont répondu présentes. Merci à tous les partenaires qui ont offert des lots, à la Société Chasse de Creissels et la Mairie pour leur contribution financière. La totalité des bénéfices, soit 1094 €, a été reversé à l'AFM (Association Française de lutte contre la Myopathie).

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation solidaire.

Bonnes Fêtes de Fin d'Année et Meilleurs Vœux pour 2025 !

Le Bureau.



## CLUB SPORTS, LOISIRS, CULTURE DE CREISSELS

Le club SLC a repris ses activités dès le mois de septembre avec son assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 12 septembre 2024 à la Salle des Fêtes. Celle-ci a donné lieu au renouvellement du bureau de l'association et à l'accueil de Sandrine Sérody parmi les membres du bureau. Nous tenons à la remercier pour son implication au sein du groupe de bénévoles qui gère l'association.

Les inscriptions du club se sont déroulées le jeudi 19 septembre pour une reprise des cours dès le lundi 23.

Cette année, 355 adhérents répartis en onze sections proposées par le club. Comme chaque année la danse, le Roller et Hockey Roller, le Crasy Fit, le Karaté Jutsu, la Gym, le Yoga, la Couture, le Badminton, Balades et découvertes et le Behourd en partenariat avec le SAEA Aveyron.

Les prochaines dates à retenir pour la saison 2024/2025 :

- Samedi 25 janvier 2025 : vœux pour la nouvelle année
- Jeudi 10 avril 2025 : soirée théâtre : « De la Fontaine à Booba »
- Printemps : balade des 4 communes
- Samedi 15 juin 2024 : gala de danse.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante [slccreissels@gmail.com](mailto:slccreissels@gmail.com) et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/>

A suivre également sur le fil d'actualité du site web de la mairie de Creissels et sur l'application Illiwap. L'ensemble des membres du bureau vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite de passer une excellente année sportive et culturelle.

Le bureau du club SLC

\*\*\*\*\*

## Les 12.CoM

La dernière édition de la 12/12 et de la cani 12 au départ de la salle des fêtes de Creissels a eu lieu les 22 et 23 juin. Elle a permis d'attirer des coureurs sur notre territoire et de faire connaître le canicross, discipline en plein essor qui permet de pratiquer la course à pied attaché à son chien.

L'attractivité de cet événement a donné l'envie aux organisateurs des 12.CoM avec Christine Caubel, leur Présidente, de réitérer l'évènement en 2025. Donc, le 22 juin la 3<sup>ème</sup> édition des 12/12 verra le jour avec un parcours de 12 km qui sera toujours aussi beau mais avec un peu moins de dénivelé pour rester abordable pour toutes et tous. Il sera également complété par un parcours de 21 km, le Semi du Larzac, qui fera le bonheur des passionnés de Causses et monotraces. La cani12 est maintenue en partenariat avec le Refuge de la SPA de Millau.

Les 3 courses seront au départ de la salle des fêtes de Creissels dès 8h pour le Semi du Larzac, la 12/12 9h et la cani12 à 8h30.

Nous comptons sur vous pour venir encourager les coureurs ou prendre le départ d'une des courses avec l'ambiance et la bonne humeur de Thibault Chabert au micro.



L'année 2024 fut riche en évènement culturel dans notre chère ville de Creissels, notons qu'une grande partie des évènements se déroule l'été, donc essayons aussi d'organiser des moments le reste de l'année.

## **Au prieuré**

- Du 01 juillet au 14 juillet : exposition de Marie-Catherine Testa, artiste-peintre formée aux Beaux-Arts de Toulouse. Elle a partagé sa passion et présenté des paysages typiques de l'Aveyron, des paysages issus de voyages à l'étranger, des natures mortes, des bouquets de fleurs, des animaux, des portraits.
- Le mardi 16 juillet, concert de Rodolphe Lauretta Kréolia organisé par Millau en Jazz Festival a fait vibrer l'espace Jean Pujol. Le public a répondu présent et apprécié cette soirée d'été avec ce concert cocktail d'afro-jazz/pop/ragga du saxophoniste d'origine guyano-antillaise.
- Du 05 août au 17 août : « Des hommes et des Arbres » exposition de Colette Verdier à la sculpture, qui a suivi les cours de Michel Costiou à Garches et au Centre d'expression d'art plastique d'Issy-les-Moulineaux et Denis Gleye à la gouache, a préféré sécher les cours, se promener sur le causse, à l'Espiguette, à travers mers et déserts. Après, -comme il dit- il suffit de copier sur ceux qui étudient.

Cette double exposition sculpture/gouache a été une belle découverte, ils nous ont partagé leur approche, expliqué leur travail et passion des œuvres qu'ils ont présentées.

- Du 18 août au 26 août, 5ème stage de chant grégorien avec comme thématique « le temple de Jérusalem » dans les textes chantés de la bible. La fin du stage a été clôturée par deux concerts : La Couvertorade et à l'église Saint Julien de Creissels le samedi 24 août où les participants ont pu apprécier ce dernier récital.

## **A la salle des fêtes (Place du 19 mars 1962)**

- Les 22/23 juin, organisé par l'association les 12.CoM, l'édition de la 12/12 et de la cani12.
- Marchés nocturnes des producteurs locaux : les dimanches 21 juillet, 11 et 25 août. Les Creisselloises et Creissellois ainsi que la population touristique sont venus nombreux et ont participé avec enthousiasme au succès et la réussite de ces évènements.
- Cercle généalogique de l'Aveyron : le 07 et 08 septembre 2024. A l'occasion de ces journées, le Cercle Généalogique de l'Aveyron a édité un ouvrage qui évoque notamment : Histoire et Patrimoine de Creissels « Creissels, des femmes... des hommes... et leurs racines... »
- Fête du village : le samedi 21 septembre 2024 les creissellois se sont retrouvés pour certains pour le concours de pétanques, les enfants autour des activités diverses et jeux gonflables. Après le repas la soirée s'est achevée sur la piste de danse.
- Dimanche 1er décembre, marché de Noël organisé par le comité des fêtes.



## **Site de Brunas**

- Festival Sites et Sons, le jeudi 25 juillet à 19 h Les Fines Gueules (chanson française) et à 23h30 Mama Saïd (folk rock hip-hop). Belle soirée d'été en plein air à Brunas où les deux concerts ont été très appréciés.

# Culture



**Creissels en jazz**



**M.C. Testa**

**Colette Verdier et Denis Gleye**



**Chant grégorien**

Marché nocturne estival



Fêtes du village

Festival sites et sons

## A noter dans vos tablettes pour l'année 2025

### A la salle des fêtes (Place du 19 mars 1962)

- Samedi 21 décembre 2024 20h30 quine de la chasse
- Mardi 31 décembre Réveillon Saint Sylvestre organisé par le Sud Avenir Football Féminin
- Samedi 11 janvier 2025 à 18h, les Voeux du Maire
- Dimanche 12 Janvier Thé dansant avec Yves Frayssinet
- Vendredi 7 février quine des Charmettes à la salle des fêtes, 20h30.
- Dimanche 09 Mars Thé dansant avec le groupe Zodiac

- Samedi 15 mars à 14 h carnaval suivi d'un bal costumé en partenariat organisé par l'APE et le Comité des fêtes.
- Dimanche 16 mars théâtre Escapades théâtre « Au non du père »
- Dimanche 12 avril vide grenier organisé par l'APE
- Jeudi 1er mai vide grenier comité fêtes
- Vendredi 13 juin gala de danse SLC
- Dimanche 22 juin, les 12.CoM, 3ième édition : 3 courses seront au départ de la salle des fêtes de Creissels dès 8h pour le Semi-Larzac, la 12/12 à 9h et la cani12 à 8h30.

A noter que les animations sont mises à jour régulièrement sur la page agenda du site internet de la mairie (relayé sur la borne numérique et l'application Illiwap), ces animations se situent sur des espaces communaux et sont indépendantes des manifestations qui peuvent être organisées par des acteurs privés (bars, restaurants...).



\*\*\*\*\*

## **Théâtre : Au non du père** par Madani Compagnie

Au non du père constitue, après Incandescences présenté en mai 2022 au Théâtre de la Maison du Peuple, l'ultime volet du projet artistique Face à leur destin : un ensemble de six pièces consacrées à la jeunesse des quartiers populaires.

L'auteur et metteur en scène Ahmed Madani a recueilli la parole d'Anissa, l'a encouragée à rencontrer son père qu'elle n'a jamais connu, et l'a invitée à s'emparer de la scène, transformant son récit intime en une expérience théâtrale intense.

Sur le plateau, Anissa enfle un tablier et, derrière son comptoir, prépare des fondants au chocolat et des pralines. Elle se raconte, sans impudeur ni pathos, mais avec une grande générosité, puis partage ses questionnements avec le public. Car en interrogeant ses liens familiaux, elle nous confronte chacun à notre histoire. « Ahmed Madani a le don pour récolter la parole et transformer des récits intimes, faits de tragédie et de comédie, en expériences théâtrales inoubliables. » Le Monde

## Culture

Le dimanche 16 mars 2025 à 17h à la salle des fêtes de Creissels, nous accueillerons ce spectacle, programmé dans le cadre des Escapades du Théâtre.

La réservation pourra se faire lors d'une permanence en mairie. La date sera transmise après les fêtes. Les billets seront à retirer à l'entrée le jour même de la représentation. Attention jauge limitée à 100 places.



Billetterie : 13€ Plein Tarif, 11€ Tarif Réduit 2- Abonné du Théâtre, groupe de 10 personnes constitué uniquement sur réservation, 9€ Tarif réduit 3 - Moins de 18 ans, lycéens, bénéficiaires minima sociaux, demandeurs d'emplois, intermittents du spectacle (sur présentation de justificatifs) ; 6€ Tarif Réduit 4 - Moins de 12 ans.

## Patrimoine

### Creissels et ses fromages

*Par Roger Boudes*

Au XVII<sup>ème</sup> siècle une foire aux fromages de Roquefort se tenait à Creissels (la deuxième en importance après Ségur). A cette période et bien plus tard encore, les fromages fabriqués par les éleveurs de brebis étaient vendus aux exploitants de caves à Roquefort. Ces fromages de différents diamètres et poids compliquaient la tâche des affineurs. Ce n'est que vers 1880 que la 1<sup>ère</sup> laiterie fut créée bientôt suivie de dizaines d'autres pour atteindre 950 en 1935. Ainsi peu à peu les foires aux fromages disparurent.

Une laiterie de fromage de « ROQUEFORT DES CAVES ASSOCIEES » fonctionna quelques années chez Mr Auglans.

Trois caves d'affinage de fromage sont recensées sur la commune de Creissels (L'épopée des caves batardes de Maurice Labbé et Jean Pierre Serres - 1999). Brunas : X 504,680 Y 3196,580 – Puechas : X 655,350 Y 3196,140 et Roquebelle : X 657,960 Y 3.198,340, elles sont considérées comme « caves batardes ». En effet la loi de 1925 précise un périmètre très réduit pour l'affinage du roquefort (quelques km<sup>2</sup> sur ladite commune). Plus tard parmi la centaine de « caves batardes » recensées, moins d'une dizaine affine le Bleu des Causses et le Bleu d'Aveyron (lait de vache).

# Patrimoine

N.B – Pierre à imprimer et document offerts à la commune de Creissels par Roger Boudes de Creissels en octobre 2024, visible dans le hall de la mairie.

## Pierre à imprimer et feuille d'aluminium imprimée



\*\*\*\*\*

## Creissels au milieu du XXème siècle

*Par Gilbert Rivière*

Le calme retrouvé après les affres de la guerre, le village de Creissels adossé au sud aux contreforts du Larzac, dominé par son église et son majestueux château, se mire côté nord dans les eaux du Tarn. Dans les années 1950, le village compte environ 680 « âmes ». Toutes, hors celles des hameaux d'Issis, de Raujolles, du Moulin-haut et des fermes du Larzac, vivent dans le « centre ancien » entre l'avenue des Comtes d'Armagnac et le Tarn. C'est aussi le début de la construction du premier lotissement de la Countal, près du cimetière.

Le village est presque autonome. Creissels bénéficie des services :

- du charron Carrière au Pourtalou,
- de menuisier-ébénistes, Pradal et Victor Amberny, au moulin troglodyte de la famille Jean Gayraud, sous le château, à l'ancienne porte fortifiée du village,
- d'un boulanger-pâtissier, Gasset puis Dardevet, rue Peyre Fréjal,
- d'un couple de charcutiers, les Froment dits « le Perlou et la Perloune »\*, rue du Moulin Haut, avant le croisement avec la rue de la Petitesse. Marie Froment est née au café de « La Perle » à Millau ainsi que son frère Roger Bernard, célèbre accordéoniste,
- de la boucherie d'Aimé Chauchard, dit « Ménou ou Ménasse » place des Consuls



# Patrimoine

Et du cordonnier Cartayrade, dit « le Bouif », dont l'échoppe se trouvait au début de la rue Basse près de l'étameur d'ustensiles de cuisine, Honoré Lacombe « l'estamaire » et du peintre Albert Delon.

Sans oublier d'autres activités indispensables comme celle du chiffonnier Victorin Bourrel « le Pelharot » qui rachète les peaux de lapin et autres ainsi que les chiffons et papiers, rue des Remparts et de la « sage-femme » Mme Julien « la Jardinière » qui aide aux accouchements mais aussi à préparer les cochonnailles.

Et d'au moins 4 épiceries :

- les sœurs « Nini », Fernande et Gabrielle Reyret, rue Peyre Fréjal,
- les « Docks Méridionaux » au 1 place des Consuls exploités par le couple Paul Bernat dit « Paroucine ». Quand ils ferment vers 1956, c'est Gaby Marcorelles puis Léone, sa fille qui avec son café reprend l'activité de l'épicerie dans sa maison contigüe du 2 rue de la Fontaine,
- les parents Grau sur l'avenue des Comtes d'Armagnac, face au café/tabac des sœurs Maury, Héloïse Blaquière et Juliette restée célibataire,
- et le magasin de Fruits et Légumes de Mme Salvat à l'emplacement de l'Etoile du Midi.



Les cafés et restaurants ne sont pas en reste :

- le café/restaurant de la Fontaine, place du Baoumas. Il a été tenu par le fils Mézy, puis par Jacques Fabre et par la tenancière Paulette Terral mariée à Gaubert dit « la Gaube »,
- le café du Commerce de Sarah Bernad et de sa fille Gaby Marcorelles, 2 rue de la Fontaine,
- le café/restaurant des Voyageurs sur la route des Comtes d'Armagnac, tenu d'abord par Marthe Samson « Chez ma Nine » puis par Marinette et ensuite, pendant 40 ans, par Yvon Ganache et son fils Patrick,
- et le restaurant du Château tenu par Négron, chef étoilé.

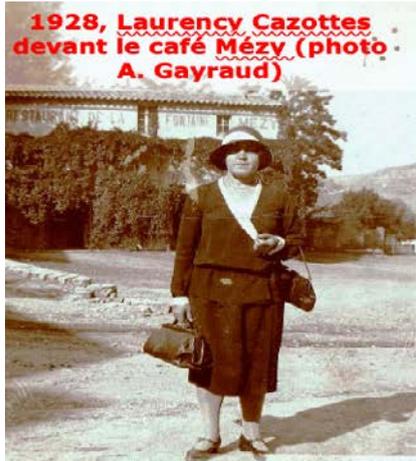


Fig. 181 - Creissels - Le moulin du Val de Guy, moulin n°18. Le bâtiment porte l'enseigne A. Dubiez et Cie. A droite, bâtiments de l'ancêtre de l'usine Richard. Carte postale ancienne, vers 1900 (Coll. JPH Azev) »



# Patrimoine



Outre l'accueil des clients habituels, ces cafés recevaient les nombreuses Quines (loto) des associations dans une atmosphère bruyante et enfumée.

Quatre usines de « Cuirs et Peaux » utilisent les anciens moulins à grains, à tan, à huile, à chanvre, à scier et à aiguiser sur le ruisseau de Cabrières dit des Cascades (voir Creissels et ses Moulins par JP Azéma) :

- les mégisseries Richard et Corrénoz&Vézy, ont pris la suite du « Marché lainier » (1938-1954), de la S.A. « Tannerie de Creissels » (1916-1938) et de « Dubiez » (1894-1916);

- la Chamoiserie de Jean Lugans après Jules Celles au Moulin-haut ;

- l'usine de Jérôme Siédel, rue des Remparts au Moulin-Bas ;

Et la Briqueterie d'Aurélien Rivière à Raujolles;

Et la Poste (PTT), place des Consuls, dirigée par le dévoué receveur M. Louis Blanc ;

Et la compagnie des pompiers bénévoles encadrée par le capitaine Raymond Rivière : tous les hommes valides du village en font partie ;

Et le cabinet d'assurances de Jean-Marie Hortolan ;

Et les écoles primaires libre et laïque face à face sur l'avenue des Comtes d'Armagnac. Les instituteurs, Mme et M. Alric et Mouriès ont enseigné à la génération suivante celle des élèves de M. Gaubert ;

Et la Mairie jouxtant l'école publique.

Une douzaine de fermes complètent ces activités. Quatre dans le village : celle des Garlenc, des Auglans, des 2 frères Roucoules au Planadié et rue du Four, Eugène Cinq et Terral à Raujolles, les Delmas et Evesque à Issis et les Saumade aux Cascades et sur le Larzac, les Cazottes à Brunas et celles du Devez-Nouvel, de Boissan, de la Boissière, des Aussédats et enfin du Bel-air.

En 2024, la plupart des commerces de bouche sont regroupés dans les galeries marchandes de la ville de Millau et les usines survivantes et les artisans sont souvent installés dans les zones industrielles.

Seuls subsistent trois restaurants : celui du Château et le Diapason près de l'ancien monument aux morts. Un troisième renaît : le café/restaurant des Voyageurs d'Yvon Ganache devient L'Art des Saisons de Dos-Reïs ;

Le Tabac-Presse-Poste multiservices de Mme Serres est au même emplacement que celui des Blaquières de 1950,

Les professions médicales sont bien représentées : médecins, cardiologues, infirmiers, kinésithérapeutes, ...

En saison estivale, les Bateliers du Viaduc sont accompagnés du Canoë-café,

Une bibliothèque, un atelier de coiffure, un artisan peintre, un agent d'assurance, un taxi, un dépanneur ménager complètent les services locaux.

Il n'y a plus de couvent ni de curé à demeure. Les messes ont une périodicité aléatoire et les offices d'enterrement sont guidés par des diacres.

Une partie de l'emplacement de la Chamoiserie de Jean Lugans deviendra la Pisciculture de JM Lugans puis la Mairie actuelle au début des années 2000.

# Patrimoine



## Communauté de commune

Plongez dans le complexe sportif Alice Milliat

L'équipement communautaire a ouvert mi-juin 2024. Il réunit une salle d'escalade, un centre aquatique et un espace bien être dédié à tous les publics.

Pour nager, les différents espaces sont adaptés à tous les besoins : nager en loisirs ou en compétition, apprendre à nager, jouer ou se détendre.

Côté eau, il comprend un bassin extérieur de 50 mètres fonctionnant toute l'année, un bassin secondaire, couvert, à dominante éducative et ludique ; un bassin couvert familial de loisirs et de détente ainsi qu'une aire de jeux d'eaux.

Côté grimpe, la salle artificielle d'escalade de 500m<sup>2</sup> comprend une salle de loisirs et une salle de compétition nationale.

Enfin le complexe est doté d'un espace détente (sauna, un hammam, salle de musculation et de stretching).

Cet équipement est doté d'une architecture bioclimatique et sa pompe à chaleur géothermique permet de fournir environ 80% de l'énergie nécessaire à son fonctionnement. La gestion et l'exploitation de cet équipement est confiée à la SAS Aqua Grimpe Millau Grands Causses. Les habitants de la Communauté de communes bénéficient du tarif réduit pour accéder à l'espace aquatique et à l'espace grimpe.

Les informations et tarifs sur [www.complexealicemilliat.fr](http://www.complexealicemilliat.fr)



## Pendant les vacances ...



Voici une recette festive, pas chère et facile à préparer en famille ou entre amis pendant les vacances : la galette des rois à la crème de marron.

Ingrédients :

- 1 cuillère à soupe de farine
  - 1 cuillère à café d'extrait d'amande amère
  - 100 g de sucre
  - 100 g de beurre tendre
  - 2 pâtes feuilletées du commerce
  - 1 œuf et 1 jaune d'œuf
  - 125 g d'amandes en poudre
  - 100 g de crème de marrons
  - 1 fève et une couronne
- 
- Étape 1 : préchauffer le four à 180°C (Th 6).
  - Étape 2 : mélanger : le beurre mou + le sucre + la poudre d'amandes + la crème de marron + la farine + l'extrait d'amande amère + 1 œuf.
  - Étape 3 : étaler la première pâte feuilletée sur la plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé et ne pas oublier de la piquer avec une fourchette.
  - Étape 4 : étaler la préparation jusqu'à 1,5 cm du bord et ne pas oublier de glisser la fève dedans, puis mouiller le bord de la pâte.
  - Étape 5 : poser dessus la seconde pâte feuilletée et souder les 2 pâtes ensemble, sur le pourtour avec les doigts.
  - Étape 6 : dessiner sur le dessus avec la pointe du couteau, sans percer la pâte ! Avec un pinceau, badigeonner le dessus avec un mélange de jaune d'oeuf sucré.
  - Étape 7 : mettre au four pendant environ 25 min.
  - Étape 8 : préparer la couronne
  - Étape 9 : déguster en famille ou entre amis votre création.

## État civil



### Naissances

- 8/07/2024 MONTES Sasha



### Décès

- 18/08/2024 CONNES Serge
- 4/11/2024 RODRIGUES DO CARMO Maria



### Mariages

- 10/08/2024 DOS SANTOS SIMOES Tiago et INIGO Laetitia
- 14/09/2024 CARRIERE Didier et CUSSAC Céline
- 26/10/2024 CONNES Pierre-Guilhem et PENNEQUIN Sabine

# Bloc-notes

## MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie : Lundi, Mercredi et Jeudi de 9-12 h et de 14-18 h

Mardi et Vendredi de 9-12 h

Tél : 05.65.60.16.52 - Fax : 05.65.60.15.40

Mail : [accueil@creissels.fr](mailto:accueil@creissels.fr)

**Assistante sociale** - en Mairie sur Rendez-vous : Tél : 05.65.60.95.55

## Aide à la rénovation de l'habitat

Tél : 07.63.76.60.84

**France Services** - Tél : 05.65.60.22.78 Mail : [mfs@creissels.fr](mailto:mfs@creissels.fr)

Lundi 9-12h – 14-17h - Mercredi 14-17h - Vendredi 09-12h.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9-12h- 14-18h

Fermé le Dimanche - Tél : 05.65.59.78.07

## BIBLIOTHEQUE

Lundi de 17-19h et Mercredi de 16-18h30 Tél : 05.65.59.10.33

## CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie - Tarif :

T : 3,45€ - A : 3,95€ - R / 4,55€ - I : 5,20€ - F : 5,70€

**CCAS Portage des repas à domicile** : S'adresser au secrétariat de la Mairie.

## CIRCULATION

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

## SANTE

### Médecin généraliste-ostéopathe-médecin du sport

Dr Barthès Nicolas - 14 Av des Comtes d'Armagnac, Creissels.

### Médecin cardiologue

Dr SOUK ALOUN Jocelyn - Tél : 05.65.69.05.01

Dr MUSSCHOOT - HERLEM Aurélie - Tél : 05.65.87.50.60

### Infirmiers (Diplômés d'état)

Mr AMBERGNY Guillaume - Tél : 06.52.76.40.55

Mme CLUZEL Stéphanie - Tél : 06.87.09.43.87

Mme AIGOUY Nelly - Tél : 06.85.24.89.35

Mme BRU TISSINO Isabelle/MAS Virginie/WEISBECKER Patricia

Tél : 05.65.42.98.27

### Kinésithérapeute

Mme MERLE SALVAN Marie Christine - 5 rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.63.15

## CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR

Mr AUSTRUY Jean François - Hôtel du Château –

Tél : 05.65.60.16.59 et Restaurant du Château - Tél : 05.65.60.16.59

Uniquement le Soir et sur Réservation.

Mr LOUPIAC Pierre - Restaurant musical « Le Diapason »

Tél : 05.65.62.19.66

Mr DOS REIS Adrien - Bar- Restaurant « L'art des saisons »

CANOE CAFE ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre)

Tél : 06.83.03.55.24

La Taverne Aveyronnaise (Centre Leclerc) - Tél : 05.65.59.28.38

## TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE

Mme SERRES Gisèle - av des Comtes d'Armagnac

Tél : 05.65.60.74.08 - Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi

07h30/12h30 et 15h/18h30 - Jeudi 07h30/12h30 - Vendredi

07h30/12h30 & 15h/18h30 - Samedi 07h30/12h30

## TAXI

MONTROZIER - Tél : 06.65.48.46.71

## LOISIRS

Bateliers du Viaduc – 3 place du Baoumas -Tél : 05.65.62.19.66

Camping St Martin – Tél : 05.65.60.31.83

### Salon de coiffure

L'atelier d'Edwige – 3 Rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.19.19

### Coiffeuse à domicile

Mme Brigitte LORCA - 3 av Delacroix - Tél : 06.64.86.23.98

### Esthéticienne à domicile

Mme Manon GOMEZ - 13 rue Abbé FABRE - Tél : 06.80.22.82.53 -

Email : [manou1234@hotmail.fr](mailto:manou1234@hotmail.fr)

## AGENT D'ASSURANCE

Swiss-Life -1 avenue des Comtes d'Armagnac - Tél : 05.65.59.06.45

## ARTISAN PEINTRE

Peinture Décoration : Olivier DECHARTE - Tél : 06.81.15.07.41

MAX PEINTURE - LHERITIER Maxime Peintre en bâtiment –

Tél : 07.64.02.74.93

## DEPANNAGE ELECTROMENAGER

Mr Fabrice ARNAL – Tél : 06.77.87.28.19

## AU PROFIT DU TIERS-MONDE

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

Les lunettes usagées, étuis, appareils auditifs et loupes sont maintenant collectés par Mme Huguette SOLIER 5 Rue de l'Abbé Fabre.

Elle les envoie à l'adresse suivante : L.S.F. — HIRSINGUE (France). Les colis sont ensuite acheminés vers les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe.

**RECENSEMENT MILITAIRE** : à leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie avec les documents nécessaires.

**HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX** : le 4ème samedi tous les 2 mois.

## SERVICES :

Garde d'enfants : assistantes maternelles agréées, contacter le centre médico-social - Tél : 05.65.60.95.55

**Garde d'animaux à domicile** : Mme Florence MURILLO - Tél : 06.21.53.01.75

**Toilette canin à domicile** : Mme PLANCKE - Tél : 07.69.90.81.73

## URGENCES - POMPIERS : 18

En cas d'Urgence, composé le 18

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

## SAMU : 15

## POLICE SECOURS : 17

**Médecin de garde** : 39.66 du samedi 12 h au lundi 08 h.

**Chirurgien-dentiste** : 39.66 permanence dimanche et jours fériés de 09 h à 13 h.